



Mission
Opérationnelle
transfrontalière

MOT

Rapport d'activité 2009



Mission Opérationnelle Transfrontalière

38, Rue des Bourdonnais - 75001 PARIS, FRANCE

Tél: +33 (0)1 55 80 56 80 - Fax: + 33 (0)1 42 33 57 00

mot@mot.asso.fr - www.espaces-transfrontaliers.eu

Sommaire

Introduction	3
La Mission Opérationnelle Transfrontalière : Un outil évolutif au service des porteurs de projets	3
Les origines et le fonctionnement	3
Les missions	3
L'aide à la définition de stratégies d'ensemble en matière transfrontalière	3
La mise en réseau des acteurs	4
L'assistance aux porteurs de projets	3
L'ouverture européenne	5
Partie 1 : Vie de l'association	6
1.1 Les instances	6
1.2 Les adhérents et la mise en place d'un groupe de travail « Services/Cotisation »	9
1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les ministères	10
1.3.1 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)	10
1.3.2 Caisse des Dépôts	10
1.3.3 Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer	11
1.3.4 Ministère des Affaires étrangères et européennes	11
1.3.5 Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales	12
1.3.6 Ministère de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire	12
Partie 2 : Communication et mise en réseau	13
2.1 Communication grand public	13
2.1.1 Newsletter "L'actualité transfrontalière"	13
2.1.2 Lettre "Espaces transfrontaliers"	13
2.1.3 Site Internet	14
2.1.4 Préparation d'une carte administrative transfrontalière	15
2.2 Développement des services et ressources dédiés aux adhérents	16
2.2.1 La mise en place d'un Espace adhérents en ligne	16
2.2.2 Les revues de presse et communiqués aux adhérents	17
2.2.3 Guide des projets transfrontaliers	17

2.3 Conférences, interventions et formations	17
2.3.1 Organisation de conférences et d'ateliers	17
2.3.2 Intervention dans des colloques, séminaires et formations	18
2.3.3 Diffusion d'informations au réseau	20
Partie 3 : Activités européennes	21
3.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe	21
3.1.1 Conférences	21
3.1.2 Contributions	22
3.2 Rencontres et partenariats	23
3.2.1 Rencontres et partenariats avec les institutions européennes	23
3.2.2 Rencontres et partenariats avec des réseaux et acteurs au niveau européen	24
3.3 Lancement d'un réseau transfrontalier en Hongrie	25
3.4 Projets européens	26
3.4.1 Projet URBACT "EGTC" sur la gouvernance des agglomérations transfrontalières	26
3.4.2 Candidature d'un projet Interreg IVC	27
3.4.3 Projet ESPON/METROBORDER sur les métropoles polycentriques	27
Partie 4 : Assistance opérationnelle aux projets	28
4.1 Suites de la mission « Eurodistrict SaarMoselle »	28
4.2 Espace Catalan Transfrontalier	28
4.3 Tramway transfrontalier franco-genevois	29
4.4 Contribution au Manuel de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest	29
4.5 CCI transfrontalière Bayonne-San San Sebastián	30
Principales conclusions	31
Annexe 1 : Objectifs généraux 2009	32
Annexe 2 : Membres du conseil d'administration	35

Introduction

La Mission Opérationnelle Transfrontalière : Un outil évolutif au service des porteurs de projets

Les origines et le fonctionnement

En 1996, l'Etat français, ayant dressé un premier bilan de la coopération transfrontalière entre la France et ses pays voisins, constatait que les fonds communautaires (notamment Interreg) étaient peu ou mal utilisés. Une enquête réalisée auprès des porteurs de projets a alors mis en évidence leur besoin d'une assistance opérationnelle.

C'est pourquoi, en avril 1997, à l'initiative de la DATAR et avec le soutien de la Caisse des Dépôts et du Ministère de l'Equipement, un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) a créé la Mission Opérationnelle Transfrontalière sous la forme, dans un premier temps, d'une coordination interministérielle.

A partir de 1998, la MOT s'est positionnée comme une plateforme d'échanges pour les acteurs de la coopération. Elle est ainsi devenue une association chargée de mettre en réseau les porteurs de projets. Cette double légitimité de la MOT (Comité de pilotage interministériel et association) lui donne l'avantage de pouvoir favoriser un dialogue permanent entre les autorités nationales et communautaires et les porteurs de projets locaux.

Les missions

Depuis sa création, les demandes traitées se sont diversifiées mais l'objectif reste le même : faciliter la réalisation de projets transfrontaliers, mettre en réseau les acteurs de la coopération transfrontalière, favoriser les échanges d'expériences, promouvoir la coopération transfrontalière aux niveaux nationaux et européens et permettre une meilleure utilisation des fonds européens, notamment du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) finançant l'Objectif 3 de "Coopération territoriale européenne" pour la période 2007-2013.

L'aide à la définition de stratégies d'ensemble en matière transfrontalière

Cet axe d'intervention vise à faire évoluer les politiques et le cadre législatif au niveau national et européen en matière de



coopération transfrontalière. Le positionnement de la MOT lui permet à la fois de faire remonter les besoins et les propositions des sites transfrontaliers et de faire redescendre les orientations des autorités nationales. Ce rôle d'interface de la MOT en fait un outil original.

Cette mission d'aide à la définition de stratégies d'ensemble répond à des demandes émanant de l'Etat mais aussi des acteurs locaux et se traduit par des recherches sur des thématiques transversales menées par l'équipe de la MOT telles que les projets de territoire transfrontaliers (agglomérations, pays, espaces naturels), le développement économique, les transports, le foncier et l'immobilier...

Enfin, la MOT est aussi amenée, pour faciliter l'exercice de la coopération transfrontalière, à faire des propositions d'évolution législative. Les deux amendements qu'elle a proposés à la Loi Solidarité et Renouvellement Urbains ont permis des avancées significatives : grâce à eux, les documents d'urbanisme applicables aux territoires transfrontaliers prennent en compte l'occupation des sols dans les territoires des Etats limitrophes et il est possible aujourd'hui de créer des SEM locales véritablement transfrontalières. De même, la MOT a réussi, en 2004, à initier et à faire porter un amendement permettant d'introduire la notion de "district européen" dans la Loi du 13 août 2004 relative aux Libertés et Responsabilités locales.

La mise en réseau des acteurs

Le rôle de mise en réseau transparaît dans toutes les activités de la MOT. L'association regroupe des collectivités territoriales (Communes, Groupements de communes, Départements, Régions), des grandes entreprises, des associations, des structures transfrontalières, des Etats..., donc, dans une logique de gouvernance, tous ceux qui sont nécessaires pour la réalisation de projets complexes servant à améliorer les conditions de vie et de développement dans les territoires transfrontaliers.

La mise en réseau est basée notamment sur la diffusion de l'information, l'échange de bonnes pratiques et le transfert de savoir-faire. Elle s'appuie sur plusieurs supports (traduits pour la plupart en plusieurs langues) :

- Une newsletter mensuelle sur l'actualité de la coopération transfrontalière.
- Une lettre d'information semestrielle qui traite des grands événements du réseau.
- Des cahiers thématiques qui rendent compte de manière approfondie des études et recherches menées par la MOT sur un thème précis.
- Un site Internet et un "Espace adhérents" en ligne : le site "grand public" constitue un outil de référence sur le transfrontalier avec de nombreuses bases de données (territoires et agglomérations, projets, documents, cartes...). L'"Espace adhérents" permet de favoriser les échanges et la communication interne

au réseau (informations d'actualité, documents de l'association, ressources dédiées...).

- L'Atlas et le fonds cartographique permettent d'identifier géographiquement des thématiques telles que les migrations alternantes, le chômage, les espaces naturels protégés, les transports, les agglomérations transfrontalières... Une deuxième édition de l'Atlas a été publiée en décembre 2007. Ces cartes sont mises en ligne sur le site Internet.
- Un fonds juridique et documentaire a été constitué et est accessible sur le site Internet.
- Les colloques et séminaires permettent aux acteurs d'échanger sur les problématiques communes, de partager expériences et bonnes pratiques et de faire reconnaître la MOT comme un partenaire à part entière des instances nationales et communautaires.

L'assistance aux porteurs de projets

La MOT répond tout d'abord aux sollicitations de ses adhérents en les aidant dans la réalisation de leurs projets transfrontaliers. Son apport se décline selon trois modes :

- faire connaître,
- valoriser les pratiques et favoriser leur transfert,
- apporter une expertise en fonction des besoins exprimés.

La Mission adapte pour chaque intervention son expertise aux réalités du terrain, en constituant des équipes de travail pluridisciplinaires et plurinationales dans lesquelles sont assemblées les compétences techniques utiles en fonction des projets traités ainsi que des régions et pays concernés.

L'ouverture européenne

L'ouverture européenne de la MOT, lancée en 2007 avec les Rencontres européennes de Lille "Les territoires transfrontaliers : l'Europe au quotidien" et la création de l'EUROMOT, s'est poursuivie en 2009 sur quatre grands axes stratégiques :

- la participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe ;
- de nombreuses rencontres et partenariats menés avec les institutions européennes mais également avec d'autres acteurs au niveau européen ;
- le soutien au lancement de structures centrales transfrontalières similaires à la MOT sur d'autres frontières en Europe ;
- la mise en œuvre de projets européens, comme le projet URBACT "EGTC" sur la gouvernance des agglomérations transfrontalières en Europe, qui se déroule de novembre 2008 à mai 2010, et pour lequel la MOT est chef de file.

Partie 1 : Vie de l'association

1.1 Les instances

La douzième Assemblée générale de la MOT a réuni près de cent participants le 11 juin 2009 à Collioure, au sein de l'Espace Catalan Transfrontalier. Invités par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales et de la Generalitat de Catalunya, tous deux adhérents à la MOT depuis 2002 et 2007, les membres et partenaires du réseau, issus de nombreuses frontières en Europe, ont pu échanger et discuter autour des projets et objectifs de la MOT et de l'EUROMOT.

L'Assemblée générale était présidée pour la première fois par son nouveau président, Michel Delebarre, élu lors de la précédente Assemblée en 2008. Parmi les représentants politiques locaux, étaient notamment présents : Christian Bourquin, président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, et Margarida Aritzeta-Abad, directrice adjointe de la Generalitat de Catalunya.

L'Assemblée Générale 2009 a été marquée par un changement de directeur général. Jacques Houbart, directeur de la MOT depuis sa création en 1997, a annoncé à l'ensemble des membres son départ en retraite au 30 juin 2009. Un nouveau directeur général a été nommé par le Bureau : Dr. Hans-Günther Clev. L'Assemblée générale a également procédé à l'élection d'un nouveau trésorier en la personne de Marthe Steffann (Caisse des Dépôts) qui a pris la succession de Jean-Marc Garnier. L'Assemblée Générale a également adopté les objectifs de la MOT pour l'année 2009 (cf. annexe 1).

Moment fort des instances de la MOT depuis 2004, une conférence-débat a été organisée la veille, le 10 juin 2009 à Figueres, sur le thème "La coopération transfrontalière de proximité dans la future politique de cohésion territoriale européenne" (cf. 3.1.1).

Trois Conseils d'Administration se sont tenus les 4 mai, 11 juin et 30 septembre 2009 et **cinq Bureaux** les 4 mars, 29 avril, 11 juin, 30 septembre et 9 décembre. La composition des trois premiers Bureaux était la suivante :

Président : Michel Delebarre, ancien ministre d'Etat, premier vice-président du Comité des Régions, député-maire de Dunkerque, président de la Communauté Urbaine de Dunkerque et du Syndicat Mixte de la Côte d'Opale
Vice-président : Alain Lamassoure, député européen
Vice-présidente : Martine Aubry, maire de Lille, présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine
Vice-président : Joël Giraud, député-maire de l'Argentière-la-Bessée, vice-président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Trésorier : Jean-Marc Garnier, Caisse des Dépôts
Secrétaire : Christiane Eckert, adjointe au Maire de Mulhouse
Directeur général : Jacques Houbart

Après les changements survenus en juin 2009, la composition du Bureau a intégré en tant que trésorier, Marthe Steffann de la Caisse des Dépôts et en tant que directeur général, Dr. Hans-Günther Clev. Les postes de Président, de Vice-présidents et de Secrétaire sont restés inchangés.

L'équipe technique

A la fin de l'année 2009, l'équipe technique était composée d'un directeur général, de trois directeurs de projet, de quatre chargés de mission et d'une assistante de direction. Silvia Gobert-Keckeis est devenue directrice de projet.



*Michel Delebarre,
Président de la MOT*

Directeur Général



Dr. Hans-Günther CLEV

Directeurs de projet



Olivier DENERT



*Silvia
GOBERT-
KECKEIS*



*Françoise
SCHNEIDER
-FRANCAIS*

Chargés de mission



Domiëlle AYRAL



Concetta MUNDO



Jean RUBIO



Ludivine SALAMBO

Assistante de direction



Sophie DOS RAMOS

Catégorie d'adhérents
Category of members
Mitglieder Kategorien

Etat State Staat

Région Region Region
Comté County County
Canton Canton Kanton
Département

Groupement plurinational
de collectivités territoriales
Plurinational grouping of local
authorities
Plurinationaler Verband von
Gebietskörperschaften

Groupement de collectivités
territoriales
Grouping of local authorities
Verband von Gebietskörperschaften

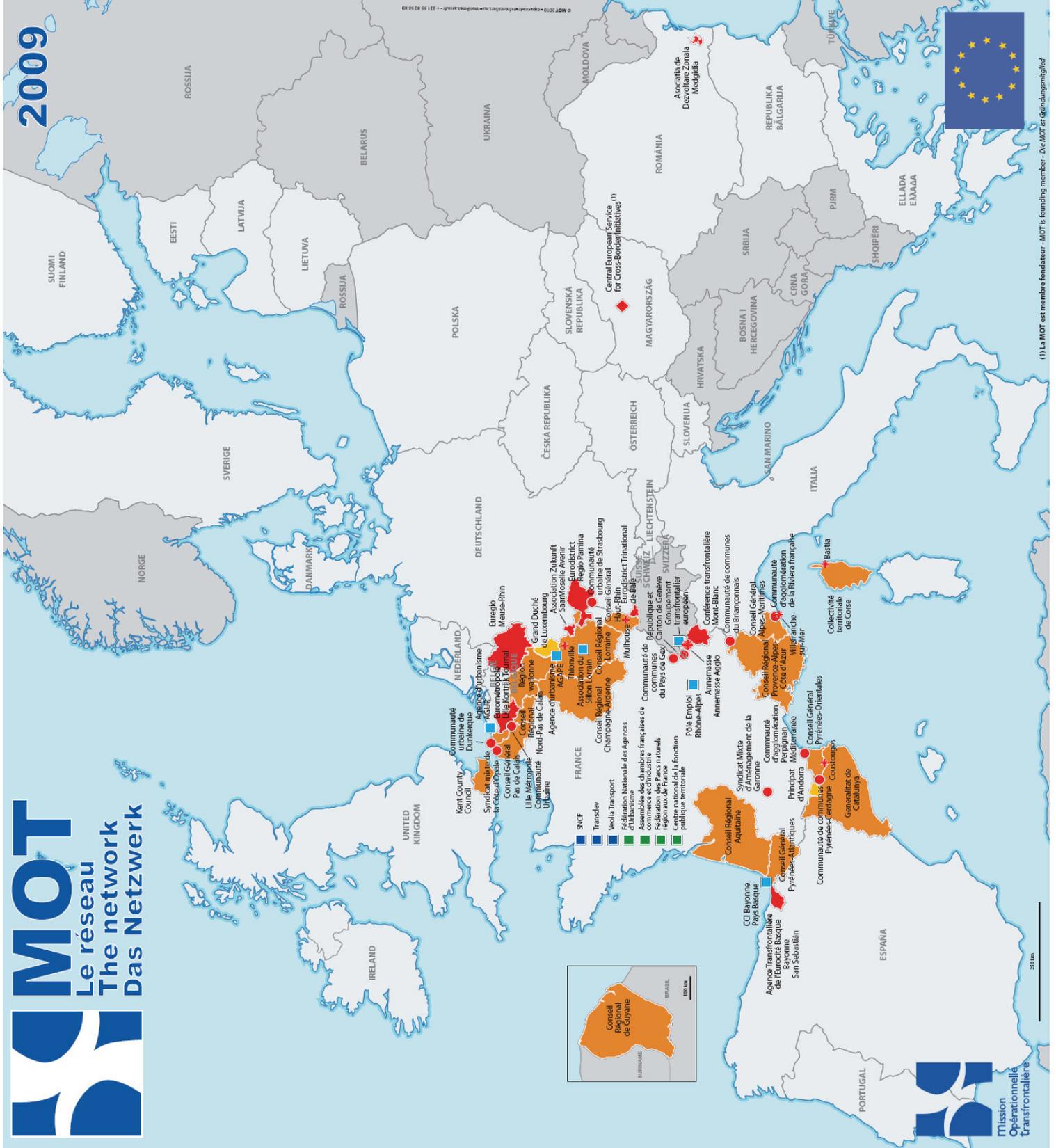
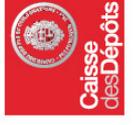
Commune
Municipality
Gemeinde und Kommune

Réseau de collectivités
locales transfrontalières
Network of cross-border
local authorities
Netzwerk von grenzüberschreitenden
Gebietskörperschaften

Entreprise Company Unternehmen

Réseau Network Netzwerk

Autre structure
Other structure
Weitere Struktur



(1) La MOT est membre fondateur - MOT is founding member - Die MOT ist Gründungsmitglied

1.2 Les adhérents et la mise en place d'un groupe de travail « Services/Cotisation »

A la fin de l'année 2009, l'Association comptait 56 adhérents.

9 nouveaux organismes sont devenus membres adhérents en 2009 :

la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne
l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
l'Agence d'Urbanisme Nord Lorraine (AGAPE)
l'Association du Sillon Lorrain,
la Ville de Thionville
la Ville de Villefranche-sur-Mer
Veolia Transport
l'Association pour le développement territorial et urbain de Medgidia (frontière Roumanie/Bulgarie)
le Pôle Emploi Rhône-Alpes

Deux adhérents ont quitté le réseau : l'Association transfrontalière du Pôle Européen de Développement (PED) représentée désormais par l'AGAPE, et la Fédération des entreprises publiques locales (FedEPL).

Adhérents potentiels

Au cours de l'année, de nombreux contacts ont également été pris avec des adhérents potentiels comme le Ministère du développement régional et des travaux publics de Bulgarie.

Mise en place d'un groupe de travail "services/cotisations"

Aujourd'hui, le réseau de la MOT compte deux adhérents hors frontières françaises. Afin d'accompagner cette ouverture, le Bureau de la MOT a pris la décision de créer un groupe de travail chargé de réfléchir à cette évolution en termes de "services rendus aux adhérents - cotisations". Ce groupe de travail a également abordé la question de l'adhésion de structures transfrontalières telles que les GECT.



Medgidia (Roumanie)
Source : Primara Medgidia

1.3 Les travaux avec les partenaires fondateurs et les ministères

1.3.1 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)

La MOT a été en contact étroit avec la DATAR tout au long de l'année 2009 dans le cadre de ces instances et de manifestations diverses ainsi que pour lui apporter des réponses techniques sur des questions ponctuelles.

De plus, plusieurs réunions visant à relancer le Comité de pilotage interministériel de la MOT, qui ne s'était pas réuni depuis 2006, ont été organisées.

La MOT a également répondu en octobre 2009, en partenariat avec la FNAU et les différentes agences d'urbanisme frontalières concernées de son réseau, à un appel d'offres lancé par la DATAR sur une étude comparée et une observation statistique des agglomérations transfrontalières. La proposition conjointe de la MOT et de la FNAU a été retenue mais a dû faire l'objet de précisions complémentaires.

A la demande de la DATAR, la MOT a également participé au projet ESPON Metroborder en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage (cf. 3.4.3).

1.3.2 Caisse des Dépôts

Le représentant de la CDC (membre de droit de l'Association), en même temps trésorier de la MOT, a participé étroitement aux décisions prises lors des instances de la MOT ; la CDC s'est également associée à une grande partie de ses actions.

Sur la base d'une convention triennale signée en 2008 avec la CDC, la coopération a porté plus particulièrement sur :

- la réalisation d'une carte administrative transfrontalière aux frontières françaises (cf. 2.1.4).
- la réalisation d'un guide des projets transfrontaliers (cf. 2.2.3), qui a notamment fait l'objet d'une réunion de présentation, en juin 2009, avec les représentants des directions régionales de la CDC.



1.3.3 Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer

Outre les relations avec la MOT dans le cadre de ses instances, et des réponses ponctuelles faites aux DREAL et DDE qui la sollicitent, la MOT a rencontré les services centraux du Ministère à différentes reprises : la DGMT le 30 avril 2009 pour faire le point sur les questions relatives aux transports et à la mobilité transfrontalière ; le 1er octobre 2009 pour faire un point inter-directions sur le programme d'activités MOT-MEEDDM.

Cette réunion a permis de dégager des axes de travail et la perspective d'un séminaire national entre la MOT, le MEEDDM et ses services déconcentrés sur différentes thématiques : transports, logement, urbanisme, foncier, environnement et développement durable. En raison des difficultés de disponibilité des services déconcentrés du Ministère, ce séminaire a été reporté d'un commun accord en 2010 et remplacé en 2009 par un séminaire de travail, à Lille le 8 décembre 2009, réunissant différents services déconcentrés de la frontière franco-belge, la DAEI et la MOT.

1.3.4 Ministère des Affaires étrangères et européennes

En 2009, le partenariat de la MOT avec le Ministère des Affaires étrangères a notamment porté sur :

Les activités de la MOT aux frontières françaises

- La mise en réseau et la mutualisation de l'expérience des collectivités frontalières.
- La réalisation d'une version abrégée du guide des projets transfrontaliers (cf. 2.2.3).
- La participation à plusieurs réunions (les 2 et 25 février 2009 à Paris et à Perpignan) portant sur un contentieux relatif au tracé de la frontière entre la France (Pyrénées Orientales, étang du Font des Abelettes) et la Principauté d'Andorre : la MOT a été sollicitée plus particulièrement sur la possibilité de créer une structure juridique transfrontalière relative à la création d'un équipement de gestion commune des eaux de cet étang (captage).
- En décembre 2009, dans le cadre du lancement de la mission parlementaire confiée à Etienne Blanc, député de l'Ain, et Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, en liaison avec Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, députée européenne, sur les questions transfrontalières, à la demande du Ministère et du Secrétariat d'Etat aux Affaires européennes, la MOT a fourni une note de synthèse détaillant les points du "Rapport Lemaire"



qui avaient évolués depuis lors. Elle a également fourni une liste de noms et un argumentaire pour aider le Ministère à définir une liste d'intervenants en vue du colloque organisé le 9 février 2010 au Quai d'Orsay : "Les Français et leurs voisins : quelle politique transfrontalière pour la France?".

Les activités européennes de la MOT

- L'organisation d'une conférence-débat sur "la coopération transfrontalière de proximité dans la future politique de cohésion territoriale européenne" le 11 juin 2009 à Figueres (cf. 3.1.1).
- La préparation et l'animation d'un atelier lors des **Open Days 2009**, le 5 octobre 2009 à Bruxelles sur le thème : "Les territoires transfrontaliers de proximité au service des citoyens" (cf. 3.1.1).



1.3.5 Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales

Durant l'année 2009, la MOT a travaillé avec la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) pour :

- Echanger des informations sur la création des premiers GECT et les projets de GECT aux frontières françaises.
- Faire remonter les questions des membres du réseau concernant notamment le droit s'appliquant à la gestion d'un GECT ayant son siège en France et le recrutement d'une équipe bi ou trinationale par un GECT ayant son siège en France et relevant du régime des établissements publics administratifs.

1.3.6 Ministère de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire

La MOT a rencontré le cabinet du ministre Michel Mercier le 27 octobre 2009 afin de présenter ses activités et d'échanger sur les besoins du Ministère à l'égard de la MOT, notamment dans la perspective de la Mission parlementaire confiée à Etienne Blanc, député de l'Ain, et Fabienne Keller, sénatrice du Bas-Rhin, en liaison avec Marie-Thérèse Sanchez-Schmid, députée européenne, sur les questions transfrontalières.



De gauche à droite : Michel Mercier ; Etienne Blanc ; Marie-Thérèse Sanchez-Schmid ; Pierre Lellouche et Fabienne Keller

Partie 2 : Communication et mise en réseau

2.1 Communication grand public

La MOT met à disposition de nombreux outils de communication : une newsletter mensuelle, une lettre d'information semestrielle, des cahiers thématiques, un site Internet, etc. Afin d'être diffusés le plus largement en Europe, ces outils sont disponibles en plusieurs langues.

2.1.1 Newsletter "L'actualité transfrontalière"

En 2009, la MOT a publié dix newsletters "L'actualité transfrontalière". Cette publication mensuelle porte sur l'actualité des projets et de la coopération transfrontalière sur les frontières françaises et européennes. Elle permet également d'informer sur les événements de la MOT et de son réseau. Elle est diffusée par e-mail en 2 à 3 langues (anglais, français et une troisième langue européenne) à environ 7500 contacts en Europe.

Depuis juin 2009, des formulaires d'abonnement sont en ligne sur les versions française, anglaise, allemande, italienne, espagnole et néerlandaise du site de la MOT. De plus, sur la version française, chaque article est indexé par thème et par territoire et est ainsi relié aux autres fiches "Territoires" et "Thèmes" du site.

2.1.2 Lettre "Espaces transfrontaliers"

Deux lettres d'information "Espaces transfrontaliers" ont été publiées en février et en décembre 2009. Ces lettres, imprimées sur format papier mais également disponibles en format électronique, approfondissent un thème d'actualité et informent sur les projets menés par l'association. L'éditorial est signé par le président de la MOT ; elles sont imprimées et diffusées par e-mail à plus de 7500 contacts. Les deux dossiers principaux de ces lettres ont porté sur : "Après six mois de présidence française de l'Union européenne : quel bilan pour la coopération transfrontalière ?" (Lettre n° 26, février 2009) et "La gouvernance multiniveaux et les territoires transfrontaliers en Europe - La contribution de l'EUROMOT au

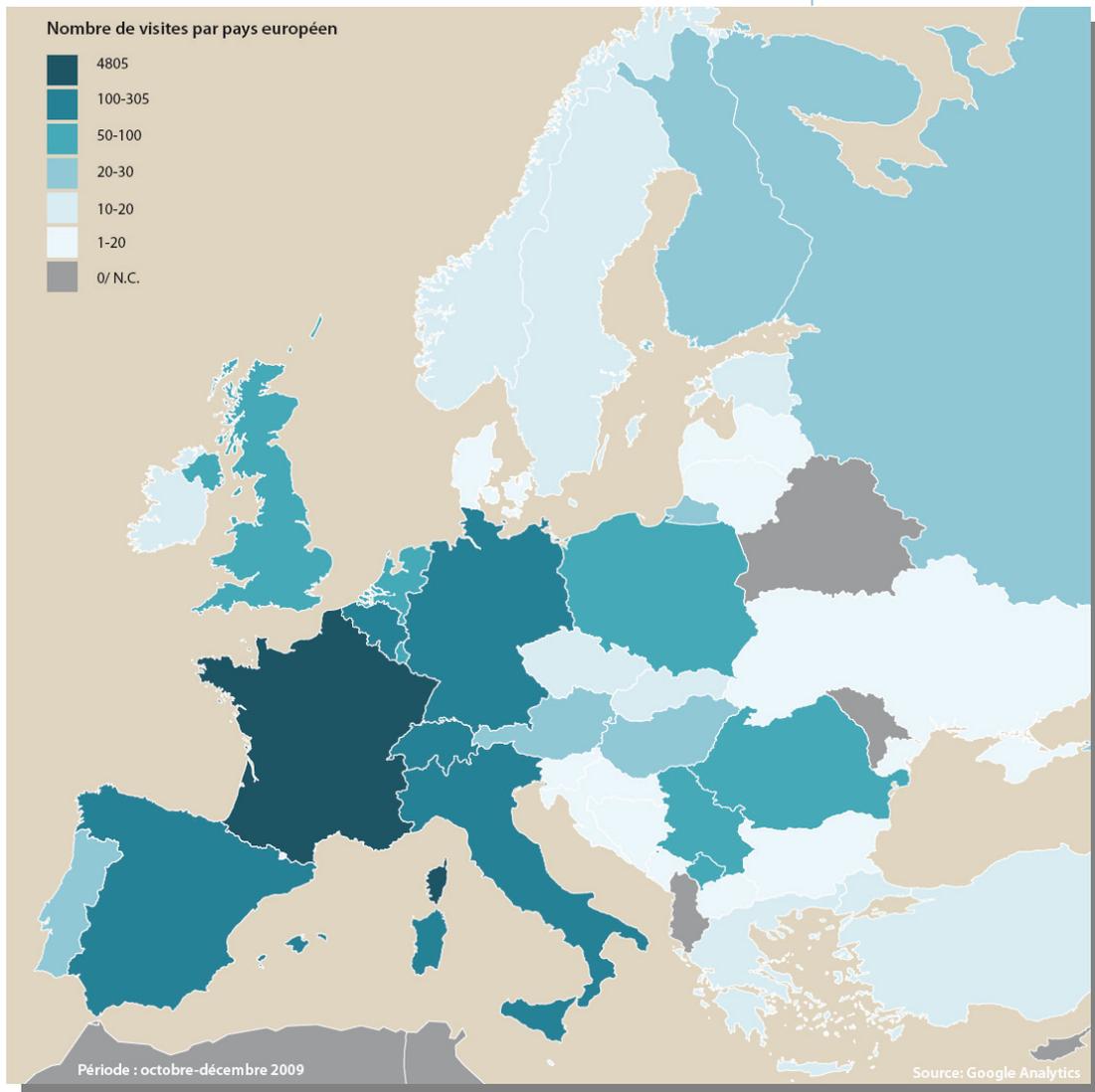


livre blanc du Comité des régions" (Lettre n°27, décembre 2009).

2.1.3 Site Internet

Depuis sa création en septembre 2002, le site Internet de la MOT www.espaces-transfrontaliers.eu est devenu un site de référence sur la coopération transfrontalière.

Le **nombre de visites** sur le site en 2009 s'élève à 40339, ce qui représente environ 3360 visites mensuelles. Le site comprend une version française, une version anglaise et des versions allemande, espagnole, italienne et néerlandaise.



La version française comprend de nombreuses bases de données : territoires et agglomérations en Europe, thèmes, projets transfrontaliers, documentation, fonds cartographique et juridique, programmes Interreg, liens... Une rubrique est consacrée plus spécifiquement à la MOT et à ses activités et productions. La page d'accueil renseigne sur les actualités, les dernières publications et les événements transfrontaliers.

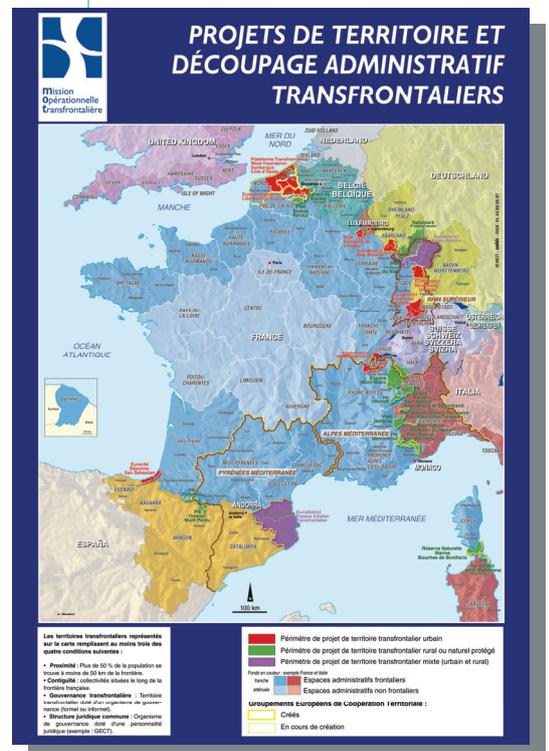
La version anglaise se compose d'actualités, de bases de données (projets et agglomérations transfrontalières en Europe), d'articles d'actualités (issus des articles des newsletters), de nombreuses publications sur la coopération transfrontalière, d'une rubrique de liens et d'une présentation de la MOT.

Les versions allemande, espagnole, italienne et néerlandaise comprennent pour leur part un centre de ressources avec des articles d'actualité, des publications sur la coopération transfrontalière, une rubrique de liens et une présentation de la MOT.

De nombreuses évolutions ont été réalisées en 2009 : outre les newsletters électroniques (évoquées ci-dessus), une nouvelle rubrique présentant plus de trente agglomérations transfrontalières et eurodistricts en Europe a été mise en ligne en français et en anglais, le centre de ressources documentaires a été rendu plus ergonomique et une rubrique présentant chaque adhérent a été mise en ligne.

2.1.4 Préparation d'une carte administrative transfrontalière

La MOT a réalisé, en partenariat avec la CDC, une carte-poster donnant à voir les différents niveaux de découpages territoriaux administratifs sur les territoires de part et d'autre de la frontière française. Cette carte permet également de visualiser les différents projets de territoire selon leur degré d'avancement. Elle a vocation à être imprimée et diffusée, en 2010, à un large public d'acteurs de l'Etat, des collectivités territoriales, des instances européennes et du réseau de la Caisse des Dépôts, maître d'ouvrage de l'initiative.



2.2 Développement des services et ressources dédiés aux adhérents

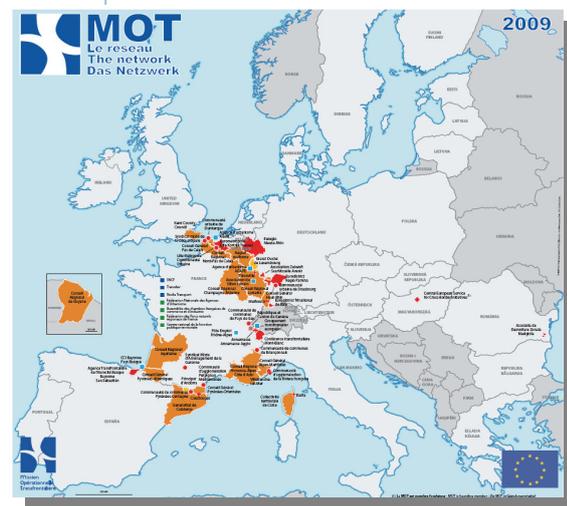
2.2.1 La mise en place d'un Espace adhérents en ligne

Un "Espace adhérents", accessible via des codes d'accès aux membres du réseau, a été mis en ligne en juin 2009.

La page d'accueil contient des actualités, des communiqués, les annonces des dernières mises en ligne, mais également les projets et annonces des événements des adhérents : chaque adhérent a en effet la possibilité de proposer à la mise en ligne tout événement, annonce ou projet transfrontalier qui le concerne.

L'Espace adhérents se compose des autres rubriques suivantes :

- **"Vie de l'association"** : l'ensemble des informations et documents liés aux assemblées générales, conseils d'administration ainsi que les rapports d'activités sont téléchargeables dans cette rubrique.
- **"Revue de presse"** : les revues de presse bi-mensuelles consacrées à l'actualité de la coopération transfrontalière sont devenues électroniques en 2009. Tous les articles sont archivés sur le site et accessibles par un moteur de recherche (par mot contenu dans le titre ou le corps de l'article, journal, thème, territoire, année de parution).
- **"Le réseau"** : cette rubrique informe sur chaque adhérent : structure, enjeux, projets transfrontaliers, contact...
- **"Séminaires"** : les membres ont accès à tous les documents des séminaires de la MOT dont les présentations powerpoint (qui ne sont pas disponibles sur le site grand public).
- **"Ressources"** : cette rubrique comprend, en plus des ressources "grand public" du site, des données réservées aux adhérents comme **une boîte à outils juridiques** (cadre juridique de la coopération transfrontalière, "fiches frontières", "fiches outils", première version du guide opérationnel et financier, accords bilatéraux sectoriels...) et les **études** récentes de la MOT.



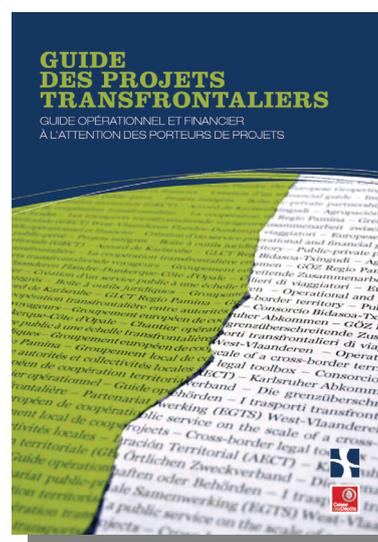
Le réseau de la MOT

2.2.2 Les revues de presse et communiqués aux adhérents

Certaines informations disponibles sur l'Espace adhérents du site sont également envoyées par e-mail au réseau, dont les revues de presse bi-mensuelles sur l'actualité de la coopération transfrontalière et les "communiqués aux adhérents". En 2009, onze communiqués ont été envoyés afin d'informer les membres sur des événements importants du réseau et de la coopération transfrontalière.

2.2.3 Guide des projets transfrontaliers

A l'initiative de la CDC, la MOT a finalisé en 2009 un "Guide des projets transfrontaliers", outil pratique destiné aux porteurs de projets et acteurs locaux de la coopération transfrontalière. Une version de travail a été communiquée aux adhérents de la MOT ainsi qu'au réseau de la CDC au printemps 2009. Les remarques des membres du réseau ont été intégrées dans la version définitive du guide, réalisée entre septembre et décembre 2009. Le guide se compose de dix chapitres. Il aborde sous un angle très opérationnel les outils juridiques de la coopération ainsi que des questions inédites comme l'application des règles de la commande publique en transfrontalier, le paiement de la TVA, les partenariats publics-privés ou la question du personnel dans les organismes transfrontaliers. La version définitive de ce guide a été "maquettée" à l'automne 2009. Son impression et sa diffusion seront effectués au printemps 2010.



2.3 Conférences, interventions et formations

2.3.1 Organisation de conférences et d'ateliers

La MOT a organisé des séminaires et conférences tout au long de l'année 2009. Les trois événements principaux ont été :

- le 12 mars 2009 : un séminaire thématique du projet URBACT "EGTC" sur la gouvernance interne des agglomérations transfrontalières, à Chaves (Portugal) (cf. 3.4.1)
- le 10 juin 2009 : une conférence-débat sur "la coopération transfrontalière de proximité dans la future politique de cohésion territoriale européenne", à Figueres (Espagne) (cf. 3.1.1)
- le 5 octobre 2009 : un atelier EUROMOT aux OPEN DAYS 2009 sur "Les territoires transfrontaliers de proximité au service des citoyens", à Bruxelles



Séminaire thématique du projet URBACT « EGTC » à Chaves (Portugal)

(Belgique) (cf. 3.1.1)

La MOT a également co-organisé un atelier transfrontalier lors de la 8^{ème} Biennale européenne des agences d'urbanisme qui s'est tenue le 4 décembre à Nancy : sollicitée par la FNAU, la MOT a organisé en lien avec l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) un atelier consacré aux agglomérations transfrontalières. Elle a contribué à proposer les intervenants, à définir les contenus des interventions et à animer l'atelier.

2.3.2 Intervention dans des colloques, séminaires et formations

L'équipe de la MOT est également largement sollicitée pour participer à des formations, des séminaires ou des colloques. Elle intervient généralement comme expert de référence pour expliquer les enjeux de la coopération transfrontalière, présenter le résultat de ses travaux, faire le point sur l'Objectif 3 de "Coopération territoriale européenne", le GECT, ses activités européennes, la future politique de cohésion, etc.

Voici une liste d'interventions effectuées par la MOT en 2009 :

Titre de l'événement	Date	Organisateur	Objet de l'intervention de la MOT
Atelier-débat de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi	21 janvier	CRD Eures, Lorraine	Métropoles transfrontalières : entre coopérations, interdépendances et concurrences
Cours à l'EHESP	2 février	EHESP, Rennes	La coopération transfrontalière dans le domaine du sanitaire et du social : principes, dispositifs, enjeux territoriaux
Le Forum des entrepreneurs, Perpignan	25 février	Le Forum des entrepreneurs, Perpignan	L'Eurodistrict, une ambition collective pour structurer et harmoniser l'espace catalan transfrontalier
Les journées des eurocités ibériques: "Dépasser les frontières de l'Union européenne"	1er avril	Université de Badajoz (Espagne)	Les réseaux d'agglomérations transfrontalières en Europe
Assemblée Générale de City Twins	15-16 avril	City Twins, Narva (Estonie)	MOT, EUROMOT and the INTERREG IVC project
Séminaire transfrontalier Pôle Emploi	29 avril	Pôle Emploi, Biarritz	Les questions relatives à la problématique de l'emploi transfrontalier : le point de vue de la MOT



Assemblée générale de l'association City Twins, Narva (Estonie)

Journées Européennes des Parcs	19 mai	Parc Plaines de l'Escaut	Enjeux et plus-value de la coopération transfrontalière des Espaces naturels et ruraux: le point de vue de la MOT
Frankfurt-Slubicer Zukunftskonferenz 2020	4 juin	Ville de Slubice (Pologne)	Von anderen lernen – Praxisbeispiele aus europäischen Grenzstädten und – regionen Regionen 2020 – Bewertung der künftigen Herausforderungen für die EU-Regionen (Zoom Grenze D/PL)
Le GECT, un Nouvel Instrument pour la Coopération Transfrontalière	5 juin	Consortio Bidasoa-Txingudi, Hendaye	Contexte Juridique – Explication de l'Application du Règlement Européen sur le GECT dans le cadre des systèmes juridiques espagnol et français
Conférence du Conseil de l'Europe	19 juin	Conseil de l'Europe, Strasbourg	La dimension européenne de la coopération transfrontalière
Practical approaches towards effective European transfrontier co-operation AG de l'AEM	6-7 juillet	Conseil de l'Europe Maastricht (Pays-Bas)	Panel discussion: legal instruments can facilitate best transfrontier co-operation
	9 juillet	Association Européenne des Elus de la Montagne	Atelier "vers une intégration des régions alpines" : le point de vue de la MOT
Réunion préalable pour le lancement d'une étude réalisée par la MOT	14 sept.	Pôle Emploi, Metz	Présentation synthétique d'un projet d'étude : l'impact de la crise sur la situation économique et l'emploi dans les territoires transfrontaliers et les préconisations pouvant en résulter
TCUM session about territorial cooperation	25 sept.	Commission européenne, Bruxelles (Belgique)	Contribution de l'EUROMOT au livre vert sur la cohésion territoriale
Cross-border cooperation: The Russian Federation, The European Union and Norway	28 sept.	North-West Development and Investment Promotion Agency, Saint-Petersbourg (Russie)	MOT/EUROMOT and the practical guide to transfrontier co-operation
Vers un aménagement durable des territoires, de la stratégie à l'action	4 nov.	Conseil des élus du Pays Basque, Bayonne	Atelier "Les défis des espaces transfrontaliers". La coopération transfrontalière au service de l'aménagement des territoires transfrontaliers de proximité



Conférence sur le futur de Francfort-Slubice au Collegium Polonicum de Slubice (Pologne)

ESPON Workshop	5 nov.	Programme ESPON, Luxembourg	"Approaching New Functional Areas" A national point of view
Conférence annuelle de l'ARFE	6 nov.	ARFE, Gent (Belgique)	Regional answers to current European challenges – Cross-border labour market
Festival de Thionville Des frontières et des hommes	7 nov.	Ville de Thionville	Les enjeux de la coopération transfrontalière
Conférence de fondation de l'association CESCO	12 nov.	CESCO, Budapest (Hongrie)	La Mission Opérationnelle Transfrontalière et les spécificités des régions frontalières
3ème rencontres de la coopération décentralisée franco-brésilienne	3 déc.	Cités Unies France, Lyon	La coopération transfrontalière et la gestion territoriale : la préservation des territoires et la biodiversité en milieu rural



Gand (Belgique)
Source : ARFE

2.3.3 Diffusion d'informations au réseau

Tout au long de l'année l'équipe de la MOT s'est tenue à la disposition de ses adhérents et partenaires, et plus généralement de toute personne qui en a fait la demande (généralement chercheurs, étudiants ou cabinets d'études), afin d'informer et diffuser de l'information sur la coopération transfrontalière.

Ces informations se font le plus souvent sous la forme d'envois de documentation ou de réponses à des demandes précises. La MOT étant, d'année en année, mieux connue et mieux identifiée, ces demandes ne cessent d'augmenter. Afin de les limiter, l'ensemble des publications est régulièrement mis en ligne sur le site Internet.

Partie 3 : Activités européennes

3.1 Participation au débat sur l'avenir de la coopération territoriale en Europe

3.1.1 Conférences

Conférence-débat sur "la coopération transfrontalière de proximité dans la future politique de cohésion territoriale européenne"

Dans le cadre de son Assemblée générale, la MOT a organisé le 10 juin à Figueres en Espagne, une conférence-débat sur le thème de "la coopération transfrontalière de proximité dans la future politique de cohésion territoriale européenne", en présence de Jordi Ausàs i Coll, ministre de la Gouvernance et de la Fonction publique de la Generalitat de Catalunya. Près de cent participants ont participé aux débats, qui pouvaient être suivis en français, en anglais et en catalan.

Dans une première partie, trois témoignages de sites transfrontaliers ont mis en avant l'importance des relations avec la population locale dans la mise en place d'une gouvernance transfrontalière. Une seconde table ronde a permis de dialoguer entre les représentants des différents échelons impliqués dans la coopération : niveaux locaux, nationaux et européens.

Atelier de l'EUROMOT aux OPEN DAYS 2009

Du 5 au 8 octobre 2009 se sont tenus à Bruxelles la septième édition des "OPEN DAYS", rendez-vous annuel des régions et des villes organisé par la Commission européenne et le Comité des Régions. L'atelier de l'EUROMOT a été organisé le 5 octobre sur le thème : "les territoires transfrontaliers de proximité au service des citoyens". Il a été présidé par José Palma-Andres, directeur de la Direction "Coopération territoriale, Belgique, France, Irlande, Luxembourg, Royaume-Uni" de la Commission européenne. Quatre témoignages sont venus illustrer la problématique : le premier thématique sur les transports publics et les trois autres sur des expériences de terrain (le GECT Ister-Granum à la frontière Hongrie/



De gauche à droite :
Jordi Ausàs i Coll et Michel
Delebarre

Slovaquie, la ville jumelle de Francfort (Oder)/Stubice à la frontière germano-polonaise et enfin, l'exemple de la frontière Irlande/Irlande du Nord).

3.1.2 Contributions

Contribution au livre vert de la Commission européenne sur la cohésion territoriale

Suite à l'ouverture du débat sur le livre vert de la Commission européenne relatif à la cohésion territoriale, la MOT et l'EUROMOT ont contribué à cette réflexion en plaidant en faveur du développement de territoires intégrés sur les frontières européennes. La MOT et l'EUROMOT ont ainsi préconisé des mesures concrètes visant à favoriser le développement de "projets de territoires transfrontaliers" et l'organisation pour ce faire d'une gouvernance locale "multi-niveaux". Cette contribution, qui a fait l'objet en amont d'une consultation auprès des adhérents de la MOT, est disponible en français et en anglais sur le site Internet de la MOT.

Contribution au livre blanc du Comité des Régions sur la gouvernance à multi-niveaux

En juin 2009, le Comité des Régions a adopté un livre blanc sur "la gouvernance à multi-niveaux" qui fixe deux grands objectifs stratégiques : "favoriser la participation au processus européen et renforcer l'efficacité de l'action communautaire". Pour ce faire, ce document a invité les institutions communautaires à associer toujours plus les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs politiques. L'EUROMOT a contribué à la consultation publique lancée par le Comité des Régions sur ce Livre blanc entre juin et décembre 2009, après avoir consulté les membres de son réseau. Cette contribution, qui a fait l'objet d'un envoi commun avec celle de l'ARFE, vise une meilleure prise en compte des spécificités transfrontalières dans les premières propositions du Comité des Régions. La contribution est disponible en français et en anglais sur le site de la MOT.



3.2 Rencontres et partenariats

3.2.1 Rencontres et partenariats avec les institutions européennes

Rencontres et échanges avec la Commission européenne

Suite à la rencontre entre Michel Delebarre, président de la MOT, et Danuta Hübner, commissaire européenne chargée de la coopération régionale, en octobre 2008, une réunion de travail entre l'EUROMOT et la DG Regio a été organisée en janvier 2009 sur les pratiques de la coopération transfrontalière et les possibilités d'actions communes.

Les échanges avec la DG Regio se sont poursuivis tout au long de l'année. Une représentante de la DG Regio, Simona Pohlová de l'Unité coopération territoriale européenne" est intervenue à la Conférence-débat de la MOT en juin 2009 (3.1.1). La MOT est quant à elle intervenue en septembre 2009 lors d'une session de la Commission européenne pour présenter sa contribution au livre vert sur la cohésion territoriale (cf. 3.1.2). Une deuxième réunion de travail avec plusieurs représentants de la DG Regio a eu lieu en novembre 2009 pour échanger sur les activités européennes de la MOT et les modalités d'une future coopération.

Rencontres et échanges avec le Comité des Régions

A travers son président, Michel Delebarre, également premier vice-président du Comité des Régions en charge des questions transfrontalières, la MOT a entretenu des liens étroits avec le Comité des Régions durant toute l'année 2009. La MOT a contribué au livre blanc sur la gouvernance à multi-niveaux (3.1.2) et en novembre 2009 elle a pu échanger avec le secrétaire général Gerhard Stahl sur les activités européennes de la MOT et une coopération possible entre autre sur le GECT, groupement européen de coopération territoriale. Dans ce cadre, la MOT est membre du groupe d'experts sur le GECT du Comité des Régions. L'objectif pour 2010 est de renforcer et de formaliser ce partenariat.

Rencontres et échanges avec le Conseil de l'Europe

En 2009, la MOT est intervenue à plusieurs reprises sur des questions transfrontalières lors de réunions organisées par le Conseil de l'Europe, à noter l'intervention en octobre 2009 de son président Michel Delebarre en réponse au rapport sur la coopération transfrontalière présenté par Karl-Heinz Lambertz, ministre-président de la Communauté germanophone de Belgique et président du groupe de travail « coopération interrégionale » du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (cf. 2.3.2). Les échanges doivent se poursuivre en 2010 en vue d'un partenariat entre les deux structures.



3.2.2 Rencontres et partenariats avec des réseaux et acteurs au niveau européen

City Twins Network

Les contacts avec le "City Twins Network", réseau de villes jumelles impliquant l'Allemagne, la Pologne, l'Estonie, la Lettonie, la Finlande et la Russie, ont été entretenus toute au long de l'année 2009. La MOT est par exemple intervenue lors de l'Assemblée générale de City Twins qui s'est tenue les 15 et 16 avril à Narva en Estonie. Cette Assemblée générale a permis d'élire un nouveau président : Tarmo Tammiste, maire de Narva. La MOT de son côté est intervenue lors de la "Conférence sur le futur" de la ville jumelle Frankfurt (Oder)/Słubice, membre de City Twins (cf. 2.3.2).

Eixo Atlântico

En 2009, de nombreux échanges avec Eixo Atlântico, réseau de villes à la frontière Nord Espagne/Portugal, ont notamment porté sur la création d'un futur réseau européen des réseaux locaux de coopération (CECICN) dont l'objectif sera d'échanger sur les bonnes pratiques en Europe et de faire du lobbying au niveau européen. Il a été convenu que la MOT soit co-membre fondateur de ce futur réseau. La MOT a aussi participé au colloque organisé par Eixo Atlântico en mars 2009 à Guimarães sur la coopération transfrontalière de la seconde génération.

Association des régions frontalière européennes (ARFE)

Depuis 2007, date à laquelle la MOT a noué une alliance stratégique avec l'ARFE, les échanges se sont multipliés tant au niveau des directeurs des deux structures que de leurs présidents. La MOT est intervenue lors de la conférence annuelle de l'ARFE en novembre 2009 (cf. 2.3.2) et des actions communes de communication ont été réalisées (publication d'un point de vue du directeur de la MOT dans la lettre de l'ARFE et inversement). Par ailleurs, les contributions de la MOT et de l'ARFE au livre blanc du Comité des Régions sur la gouvernance à multi-niveaux ont fait l'objet d'un envoi commun (cf. 3.1.2). Une réflexion sur le partenariat futur est en cours.

Euro-Institut

Depuis de nombreuses années la MOT entretient des relations étroites avec l'Euro-Institut localisé à Kehl. L'année 2009 a été marquée par la préparation d'une concertation conduisant à une convention de partenariat qui devrait être signée courant 2010.

Autres rencontres

Dans le cadre des échanges avec d'autres structures de la coopération transfrontalière en Europe, la MOT reçoit régulièrement leurs représentants. En titre d'exemple la MOT

The logo for City Twins features the text "City Twins" in a stylized, blue, serif font. The word "City" is larger and more prominent than "Twins". A blue swoosh underline is positioned beneath the text.

Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen (AGEG)
Asociación de Regiones Fronterizas Europeas (ARFE)
Association des régions frontalières européennes (ARFE)
Association of European Border Regions (AEBR)
Comunità di lavoro delle regioni europee di confine (AGEG)
Europäische grensregioners Arbejdsfællesskab (AGEG)
Werkgemeinschaft van Europese grensgebieden (WVEG)
Associação das Regiões Fronteiriças Europeias (ARFE)
Σύνδεσμος Ευρωπαϊκών Συνοριακών Περιφερειών (ΣΕΣΠ)
Stowarzyszenie Europejskich Regionów Granicznych (SERG)



a accueilli en octobre 2009 une délégation d'Europrosperitas 2010 (Hongrie). Des rencontres ont également été organisées avec ADETEF (Agence de coopération technique internationale des ministères chargés de l'économie et du budget), l'ICLRD (International Centre for Local and Regional Development, frontière République d'Irlande/Irlande du Nord), Initiative France-Hongrie... La MOT a également noué des contacts avec des acteurs de la coopération en Russie (cf. 2.3.2) et accueilli une délégation japonaise.



Visite des représentants de Toyohashi University of Technology (Japon), le 3 avril 2009

3.3 Lancement d'un réseau transfrontalier en Hongrie

Une nouvelle association a été mise en place le 12 novembre 2009 à Budapest, créant le premier réseau professionnel pour la coopération transfrontalière en Europe centrale et Europe de l'Est : le "Central European Service for Cross-Border Initiatives" (CESCI). Cette nouvelle organisation centrale s'est appuyée sur l'exemple de la MOT et de son savoir-faire. La MOT a été associée à cette structure en tant que "membre fondateur". Les objectifs du CESCI sont d'apporter un soutien professionnel à la coopération transfrontalière le long des frontières hongroises et d'autres Etats d'Europe centrale et du Sud-Est, de mettre en réseau les entités impliquées sur le transfrontalier, de promouvoir les bons exemples initiés en Europe de l'Ouest et d'établir une coopération stratégique avec les organisations européennes et d'autres réseaux similaires en Europe.



Plusieurs autres pays ont également mis en place des structures de coordination et de soutien à la coopération transfrontalière comme c'est le cas pour les Pays-Bas avec l'instauration d'un "Grensmakelaar". La MOT a pu accueillir à plusieurs reprises durant l'année 2009 des représentants des autorités néerlandaises pour échanger sur ces avancées.



Visite de Wim T. Van Gelder, « Grensmakelaar » (Pays-Bas), le 18 décembre 2009

Par ailleurs, une visite au Portugal en décembre 2009 a été l'occasion de mieux connaître les dispositifs mis en place aux niveaux nationaux et régionaux par les autorités portugaises en lien avec leurs homologues espagnols.

Les perspectives seront donc d'organiser une mise en réseau, au niveau européen, de ces instances centrales qui ont des fonctions similaires à celle de la MOT.

3.4 Projets européens

3.4.1 Projet URBACT "EGTC" sur la gouvernance des agglomérations transfrontalières

La MOT est chef de file du projet URBACT II "EGTC" (Expertising Governance for Transfrontier Conurbations), qui a été lancé en septembre 2008. Le projet "EGTC" met en réseau six agglomérations transfrontalières en Europe¹ ; l'objectif étant de permettre un échange de bonnes pratiques sur les outils innovants de la gouvernance pour porter des projets de territoire transfrontaliers.

Parmi les résultats du projet, qui doit se clôturer en mai 2010, sont attendus : la réalisation pour chaque agglomération partenaire d'un plan d'action local destiné à définir ou améliorer son système de gouvernance transfrontalière et la publication d'un manuel présentant la méthodologie, les bonnes pratiques, les plans d'actions locaux et les recommandations européennes qui seront élaborées dans le cadre du projet pour améliorer la gouvernance des agglomérations transfrontalières.

Concernant les événements organisés en 2009 : le premier séminaire thématique du projet a été co-organisé par la MOT et la Ville de Chaves, le 12 mars à Chaves au Portugal, sur le thème de la gouvernance interne des agglomérations transfrontalières. Cet événement a réuni plus de 100 participants et a notamment bénéficié de la participation du secrétaire d'Etat portugais au développement régional, Rui Nuno Baleiras.

Les partenaires du projet se sont ensuite rencontrés à Bâle en juillet 2009 à l'occasion d'une réunion technique qui leur a permis d'échanger sur la thématique de la gouvernance interne et de travailler sur l'état d'avancement des plans d'actions locaux.

Un site Internet dédié au projet est régulièrement mis à jour. Il contient l'ensemble des documents disponibles (par exemple les powerpoint du séminaire de Chaves, des fiche-projets, etc.) : <http://urbact.eu/egtc>

¹ Lille Métropole Communauté Urbaine pour l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (France/Belgique) ; la Ville de Słubice pour l'agglomération Francfort (Oder)/Słubice (Allemagne/Pologne) ; la Ville de Chaves pour l'Eurocidade Chaves-Verín (Portugal/Espagne) ; la Ville d'Esztergom pour le GECT Ister-Granum (Hongrie/Slovaquie) ; la Communauté Urbaine de Strasbourg pour l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau (France/Allemagne) ; le Canton de Bâle-Ville pour l'Eurodistrict Trinational de Bâle (Suisse/Allemagne/France).



3.4.2 Candidature d'un projet Interreg IVC

La MOT a déposé en tant que chef de file un projet Interreg IVC en janvier 2009 intitulé "EUROMOT - EUROpean MObility and employment in Transborder areas" portant sur la mobilité européenne et l'emploi dans les territoires transfrontaliers. Ce projet devait réunir onze partenaires en Europe mais il n'a pas été retenu par le programme, l'annonce des résultats ayant été faite en novembre 2009.

3.4.3 Projet ESPON/METROBORDER sur les métropoles polycentriques

A la demande de la DATAR, la MOT a participé au projet ESPON Metroborder en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage. Ce projet porte sur une expertise des régions polycentriques transfrontalières au niveau de la Grande Région et du Rhin Supérieur. La MOT a participé à plusieurs réunions de ce projet afin d'apporter son expertise technique et son point de vue sur les améliorations à apporter. Elle est également intervenue dans le cadre d'un séminaire organisé sur le sujet.



Partie 4 : Assistance opérationnelle aux projets

4.1 Suites de la mission « Eurodistrict SaarMoselle »

En 2007/2008 la MOT avait accompagné les partenaires de l'Association Zukunft SaarMoselle Avenir dans une mission d'assistance opérationnelle pour la structuration juridique de l'Eurodistrict SaarMoselle en GECT.

En 2009, la MOT est intervenue pour compléter plusieurs points de la convention et des statuts présentés aux élus en septembre 2008, suite aux remarques de la Préfecture de Région Lorraine et du Ministère de l'Economie du Land de Sarre.

4.2 Espace Catalan Transfrontalier

En 2008, dans le cadre de la structuration de l'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier, la MOT, désignée par la Généralité de Catalogne et le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, avait réalisé, en collaboration avec l'Université de Gérone (Espagne) : le "Livre Blanc de l'Eurodistrict, pour un avenir transfrontalier".

En 2009, la MOT a réalisé, pour le compte des même partenaires une mission d'expertise, de février à décembre 2009, qui a permis la rédaction de la convention et des statuts du GECT de l'Eurodistrict de l'Espace catalan transfrontalier.



4.3 Tramway transfrontalier franco-genevois

Fin 2008, des contacts ont été pris avec la Communauté d'agglomération "Annemasse Agglo" concernant une expertise juridique sur le montage opérationnel du prolongement du tramway de Genève sur le territoire d'Annemasse Agglo. Cette expertise, qui s'est déroulée de juillet à octobre 2009, a eu pour objectif d'étudier :

- 1) Identification d'éventuels financements communautaires dont pourrait bénéficier le projet de tramway (construction, aménagements urbains...)
- 2) Comparaison des conditions d'attribution de l'exploitation de lignes de tramway et de tram-train transfrontalières impliquant un exploitant bénéficiant d'un monopole d'exploitation, localisées sur les frontières suisses
- 3) Comparaison des conditions de financement des coûts liés à l'exploitation des lignes de tramway et de tram-train transfrontalières aux frontières suisses et à d'autres frontières
- 4) Applicabilité de la convention d'Espoo au projet de tramway Genève-Annemasse afin d'organiser la concertation transfrontalière.

Dans ce cadre, l'équipe de la MOT a réalisé un "benchmark" s'appuyant sur d'autres exemples de lignes transfrontalières de tramway et de tram-train aux frontières suisses et ailleurs en Europe. L'objectif était de fournir des exemples et des arguments pertinents pour aider "Annemasse Agglo" à finaliser le montage opérationnel du tramway transfrontalier et de conduire au mieux les négociations avec les partenaires des deux côtés de la frontière. L'ensemble de ce travail a fait l'objet d'un rapport remis en octobre 2009.

4.4 Contribution au Manuel de la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest

En 2005, la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a lancé un programme d'initiatives transfrontalières ayant contribué à financer des projets pilotes, pour lesquels le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) de l'OCDE et d'autres spécialistes ont apporté leur expertise. Se fondant sur la coopération transfrontalière entre le Mali et le Burkina Faso (l'une des plus avancée en Afrique de l'Ouest), le CSAO a entrepris la réalisation d'un manuel de la coopération transfrontalière destiné aux pays d'Afrique de



l'Ouest. Dans ce cadre, le CSAO a fait appel à la MOT afin d'identifier des propositions de cadres opérationnels pour faciliter et mieux structurer la coopération. L'étude de la filière économique de la mangue à la frontière Burkina-Mali-Côte d'Ivoire doit permettre d'analyser la pertinence de ces cadres. L'expertise de la MOT doit être finalisée d'ici mai 2010.

4.5 CCI transfrontalière Bayonne-San San Sebastián

En 2009, la MOT a répondu à un appel d'offres des Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) de Bayonne Pays-Basque et du Guipúzcoa (Communauté autonome du Pays basque, Espagne) concernant la possibilité de créer une structure juridique afin de formaliser une CCI transfrontalière. Cette expertise a été lancée à l'automne 2009 et doit se poursuivre jusqu'à mi-2010 afin de finaliser les statuts de la future structure.



Principales conclusions

L'année 2009 a été marquée par le changement à la direction de la MOT, le passage de Jacques Houbart à Hans-Günther Clev dans la fonction de Directeur Général ainsi que le changement de trésorier, Marthe Steffann ayant pris la suite de Jean-Marc Garnier. Sous la présidence de Michel Delebarre, qui a présidé pour la première fois l'assemblée générale en juin 2009 depuis son élection à la présidence de la MOT, les nouveaux acteurs à la tête de la MOT ont voulu profiter du changement générationnel pour adapter les activités au plus près des besoins des partenaires institutionnels et des adhérents de la MOT ainsi que donner des réponses adéquates dans un cadre en profonde mutation.

Les évolutions majeures des conditions pour l'intervention de la MOT ont concerné d'une part l'assistance opérationnelle, devenue de plus en plus difficile et dont la part dans le budget de la MOT s'en trouve réduite. Depuis, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'autres activités de soutien et conseil au profit et aux côtés des adhérents sont privilégiés, les études réduites. Dans un souci de renforcer les capacités de la MOT à jouer son rôle d'interface avec les ministères concernés, la MOT a renforcé et tend à élargir son partenariat institutionnel.

De même, les activités européennes, en valorisant l'acquis et les expériences faites dans le cadre de l'EUROMOT, ont fait l'objet d'une réflexion approfondie basée sur un dialogue large avec les partenaires et conduiront en 2010, en tant que de besoin, à une réorientation au plus près des attentes des adhérents et articulée avec les autres réseaux et les instances européennes dans une logique de partenariat.

Le dialogue entamé dans ce contexte a bien démontré le caractère particulier de la MOT, seul réseau européen de coopération transfrontalière multi-niveau visant d'un côté à faciliter la réalisation de projets transfrontaliers et d'un autre côté à lever les obstacles qui persistent dans ce cadre ainsi qu'au quotidien de la vie transfrontalière.

Les évolutions en cours dans d'autres pays démontrent la pertinence de disposer d'un outil comme la MOT et le débat lancé par le Premier Ministre fin 2009 souligne l'importance croissante d'un sujet phare pour la construction européenne et qui nécessite des dispositifs de concertation politique renforcés à différents niveaux.

En fin de compte, ces évolutions permettront de clarifier le positionnement de la MOT, de renforcer son ancrage et de la rendre en mesure de jouer son rôle de manière convaincante.

Annexe 1

Objectifs généraux 2009

*(tels que définis à lors de
l'Assemblée générale du 29 mai 2008)*

Au cours de l'année 2008 un renouvellement complet du Bureau et du Conseil d'Administration s'est effectué (AG du 29 mai 2008) avec l'arrivée d'un nouveau Président Michel DELEBARRE en remplacement de Pierre MAUROY. Un "tuilage" aura lieu sur le premier semestre 2009 pour la Direction générale avec le départ de Jacques HOUBART prévue pour le 30 juin 2009 et l'arrivée de Hans-Günther CLEV en tant que Directeur général adjoint le 1^{er} janvier 2009.

D'ores et déjà et dans ce contexte, il est possible de prévoir les objectifs suivants pour l'année 2009 :

Au titre de l'ancrage de la MOT dans son rôle de mission d'intérêt général

pour servir une stratégie de développement des projets et territoires transfrontaliers entre la France et ses 9 pays voisins.

1. En terme d'assistance opérationnelle :

Développer l'assistance opérationnelle auprès des collectivités locales, les services déconcentrés des Etats et l'ensemble des pouvoirs adjudicateurs (au sens de la directive communautaire de 2004) notamment pour favoriser l'émergence de projets de territoires transfrontaliers intégrés au service des habitants des espaces frontaliers.

Ces projets de territoire doivent, sur la base d'un diagnostic partagé, contribuer au développement partagé des territoires situés de part et d'autre des frontières françaises et s'appuyer pour leur mise en œuvre sur le groupement européen de coopération territoriale, le GECT, qui seul permet d'organiser

une gouvernance locale multinationale, associant toutes les autorités compétentes (y compris les Etats) et permettant ainsi de créer des mécanismes de co-décision et de co-financement des projets opérationnels transfrontaliers.

2. En terme d'assistance technique aux porteurs de projets

Développer les actions d'informations, de communication et d'échange sur les pratiques par :

- la rédaction et la réalisation de 3 lettres "espaces transfrontaliers" diffusées à 9 000 exemplaires en deux langues (français, anglais),
- la production de 11 newsletters en trois langues,
- la préparation et la réalisation d'un séminaire sur le thème : "attractivité, concurrence et cohésion territoriale dans les territoires transfrontaliers" en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations.
- la production d'un cahier thématique sur le même thème,
- la mise à disposition d'un service extranet et d'une revue de presse pour les adhérents,
- l'organisation d'une Conférence-débat autour du Livre vert de la Commission européenne sur la cohésion territoriale européenne.

3. En terme d'aide à la définition des stratégies d'ensemble

Il s'agit d'une manière générale d'aider les Etats, les Régions et tout autre niveau de collectivité locale en France et en Europe, à mieux prendre en compte la dimension transfrontalière, donc l'échelle de proximité, dans leurs politiques territoriales et sectorielles et à l'inscrire dans un cadre européen.

A ce titre les principales actions pourraient être les suivantes :

- Renforcer le rôle de la MOT en tant qu'expert et conseil des administrations centrales et des services déconcentrés de l'Etat français sur les questions transfrontalières,
- signature de conventions triennales avec les principaux ministères intéressés par le développement de ce rôle par la MOT (MEEDDAT, Intérieur dont Outre-mer, Affaires étrangères, Santé...) et développement des actions afférentes,

- réalisation d'études stratégiques à leur demande qui pourraient être à titre indicatif :
 - poursuite de la réalisation d'un volet transfrontalier de l'observatoire des territoires : indicateurs, cartographies pour les agglomérations, les eurodistricts et les métropoles transfrontalières,
 - analyse du fonctionnement des territoires transfrontaliers à différentes échelles,
 - développement d'indicateurs permettant de mieux appréhender la réalité des interactions économiques et sociales entre territoires de part et d'autre des frontières françaises (compétitivité, concurrence, cohésion...).

Au titre de l'ouverture européenne

- rechercher de nouveaux partenaires pour consolider et faire vivre le réseau européen d'autorités locales transfrontalières l'EUROMOT,
- faire du projet URBACT II sur la gouvernance dans les agglomérations transfrontalières intégrées le noyau d'un réseau européen plus large, dédié aux pratiques et outils de gouvernance urbaine transfrontalière innovants, s'appuyant particulièrement sur le GECT,
- préparer et lancer un nouveau projet INTERREG IVC sur le thème "emploi et formation" dans les bassins de vie transfrontaliers pour développer de nouveaux partenariats européens,
- proposer des formes de partenariat à d'autres Etats que la France dans le cadre de conventions d'objectifs (Allemagne, Suisse, Pays-Bas...),
- assurer une présence et développer des collaborations avec les instances européennes : Conseil de l'Europe, DG Regio, Parlement européen, Comité des Régions...

Annexe 2

Membres du Conseil d'Administration

Administrateurs

Communauté Urbaine de Dunkerque / Syndicat Mixte de la Côte d'Opale	Michel DELEBARRE Président, Ancien Ministre d'Etat, Député-maire de Dunkerque, Président de la MOT
Député Européen	Alain LAMASSOURE Vice-Président de la MOT
Lille Métropole Communauté Urbaine	Martine AUBRY Présidente, Maire de Lille Vice-Présidente de la MOT
Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur	Joël GIRAUD Vice-Président, Député-Maire de L'Argentière-la-Bessée Vice-Président de la MOT
Annemasse Agglo	Christian DUPESSEY Vice-Président, Maire d'Annemasse Vice-Président de la MOT
Communauté Urbaine de Strasbourg	Nawel RAFIK-ELMRINI Conseillère Communautaire, Adjointe au Maire de Strasbourg Vice-Présidente de la MOT
Ville de Mulhouse	Christiane ECKERT Adjointe au maire de Mulhouse Secrétaire de la MOT
Caisse des Dépôts	Marthe STEFFANN Trésorier de la MOT
Communauté d'agglomération de la Riviera Française	Richard CIOCCHETTI Vice-Président, Maire-adjoint de Roquebrune-Cap-Martin

Association Zukunft SaarMoselle Avenir	Charlotte BRITZ Présidente, Maire de Saarbrücken Gilbert SCHUH Vice-Président, Maire de Morsbach
Agence d'Urbanisme Lorraine Nord	Olivier TRITZ Président
Eurodistrict Trinational de Bâle	Jean UEBERSCHLAG Président, Député-Maire de Saint Louis
Communauté de Communes du Pays de Gex	Etienne BLANC Président, Député-Maire de Divonne-les Bains
Ville de Bastia	Emile ZUCCARELLI Maire
Agence Transfrontalière pour le développement de l'Eurocité Basque Bayonne-San Sebastián	Iñaki GALDOS Co-Gérant Député de la province de Gipuzkoa Henri LABAYLE Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz
Eurodistrict Regio Pamina	Louis BECKER Président, Maire de Herrlisheim
SNCF	Olivier MELQUIOT Transports Publics
ACFCI	Jean-Marie BERCKMANS Président CRCI Aquitaine, CCI Bayonne Pays Basque
TRANSDEV	Michel SEELIG
Groupement européen transfrontalier	Michel CHARRAT Président
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France	Daniel MIO Président du PNR Scarpe Escaut
Conseil Régional d'Aquitaine	François MAÏTIA Vice-Président
Conseil Général du Haut Rhin	Charles BUTTNER Président
Conseil Général du Pas-de-Calais	Michel LEFAIT Vice-Président en charge des Affaires Européennes



Mission Opérationnelle Transfrontalière
38, Rue des Bourdonnais - 75001 PARIS, FRANCE
Tél: +33 (0)1 55 80 56 80 - Fax: + 33 (0)1 42 33 57 00
mot@mot.asso.fr - www.espaces-transfrontaliers.eu